



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 AVRIL 2018

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER (*arrivée à 20H10*), Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON, Maurice VIOUD (arrivé à 20H27 vote du point n°7).

Excusées : Véronique SUBLET Gisèle MEYNET.

Procuration : Monsieur Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

Le compte-rendu de la réunion du 08 février 2018 est approuvé à l'unanimité
Mme le Maire propose d'inverser les points N°1 et 2 inscrits à l'ordre du jour.

I. Compte de gestion 2017 du receveur municipal.

Le Conseil Municipal déclare à 11 voix pour et une abstention (*M. Jean-Louis VUICHARD*) que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

II. Compte Administratif 2017.

A l'unanimité, après la sortie de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le compte administratif 2017 est arrêté comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	597 749.48	481 881.28
RECETTES	834 070.47	285 556,66
RÉSULTAT 2017	236 320.99	- 196 324.62
RESULTAT ANTÉRIEUR	241 284.52	61 740.49
RÉSULTAT CUMULÉ	477 605.51	- 134 584.13

III. Affectation des résultats.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mme le Maire décide, à l'unanimité, d'affecter, l'excédent de clôture de 2017 (d'un montant de 477 605.51 €) comme suit :

- article 002 Excédent antérieur : 237 605,51 €
- article 1068 Réserves : 240 000,00 €

IV. Budget primitif 2018.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 962 313,51 €
- Section d'investissement : 2 372 338,00 €

V. Taux d'imposition 2018.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux communaux d'imposition pour l'année 2018 soit :

Taxe d'habitation	: 10,97 %
Taxe foncière (bâti)	: 10,52 %
Taxe foncière (non bâti)	: 35,11 %

VI. SYANE : Travaux de gros entretien reconstruction 2018 TEPCV

Le SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2018, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « travaux de gros entretien reconstruction 2018 TEPCV ». Ces travaux concernent des travaux de rénovation de l'éclairage public sur la commune.

Le montant global de ces travaux est estimé à 124 272 € avec une participation communale s'élevant à 66 251 € (déduction faite de la participation TEPCV d'un montant de 4 873 € et de la part du SYANE d'un montant de 53 148 €). Il resterait donc à la charge de la commune un montant de 66 251 € et des frais généraux s'élevant à 3 728 € soit un total de 69 979 €.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement proposé par le SYANE et décide de verser au SYANE sous forme de fonds propres la participation restant à la charge de la commune soit 69 979 €.

VII. Impasse du Poirchet

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la cession gratuite de 51 m² de la parcelle A 933 appartenant à Mme Sylviane SAUTIER. Cette acquisition correspond à l'emprise du chemin « impasse du Poirchet ».

VIII. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision N°2018-03 confiant la fourniture de matériel informatique à la Société LDLC PRO, située 2 rue des Erables, à Limonest (69578) pour un montant de 282.37 € HT.

2) Urbanisme

La commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- Transfert de Permis de Construire déposé par la SCCV Villas Dédicaces pour la construction de 10 maisons individuelles à Murcier.
- Permis de Construire déposé par M. Franck MORGAN pour la construction d'une maison jumelée à Murcier.
- Permis de Construire déposé par Mme Laurence MORGAN pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Transfert de Permis de Construire déposé par M. et Mme Antonin et Cindy MOINNIER SANCHIS, et par M. PREZZAVENTO Jérémy et Mme DA SILVA Andreia pour la construction de 2 maisons jumelées au Chef-lieu.
- Permis de construire déposé par Monsieur Patrick HENRIQUES pour la réhabilitation d'un bâtiment à Murcier
- Déclaration Préalable déposée par Mme Christiane BARAT pour une division foncière Chez Borgeat.
- Déclaration Préalable déposée par M. Ludovic PROGIN pour la pose d'un portail à Murcier.

3) Intercommunalité.

- **Le Syndicat Intercommunal du Vuache** a voté le budget primitif 2018 et a présenté le bilan des actions réalisées en mars (formation à la taille des arbres fruitiers, chantiers participatifs). M. Yann Fol rappelle que les associations souhaitant organiser une course dans les chemins des communes adhérentes au SIV doivent respecter une charte et solliciter l'avis de ce dernier dans le temps imparti.
- **Communauté de Communes du Genevois Commissions Eau et Assainissement** : l'étude relative à la mise en place de l'assainissement collectif aux hameaux d'Olliet et Cessens sera réalisée cette année.
- **SIVU des Ecoles** de Jonzier-Savigny : Le conseil d'école a validé le retour de la semaine à 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018. Le logiciel relatif aux inscriptions aux services périscolaires via internet connaît un vif succès. Une réflexion est engagée afin de permettre le paiement des factures par internet. Un appel d'offres va être lancé pour la livraison des repas en liaison froide aux cantines de Jonzier et Savigny. Les effectifs aux écoles sont en augmentation. L'emploi du temps des agents du SIVU a dû être réorganisé en vue du passage à la semaine à 4 jours. Mme le Maire remercie le personnel du SIVU qui fait face à toutes ces réformes.

4) Divers.

- La nouvelle voiture communale sur laquelle figure le blason de la commune a été réceptionnée.
- Microcrèche : les enfants vont réaliser une fresque sur un des murs extérieurs du bâtiment. Deux familles de Savigny remplissant les critères d'attribution ont pu bénéficier d'une place en crèche pour leur enfant.
- Suite aux dégâts occasionnés par les pluies diluviennes sur le réseau de voirie, des entreprises ont été contactées afin d'établir des devis pour réaliser non seulement des travaux de réparation mais aussi de préventif. Les agents techniques communaux avec une mini-pelle ont procédé au curage de certains fossés. Une réunion sera prochainement organisée avec les agriculteurs pour planifier les travaux à réaliser sur les chemins ruraux.

5) Intervention de Monsieur Jean-Pierre PILLARD, délégué de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse

Le congrès approche à grand pas et se tiendra les 11 et 12 mai prochains.
22 Savigny seront présents.

- Repas :

Samedi midi : repas dans la salle communale de Savigny préparés par la Société d'Animation les Ours au prix de 13 €.

Samedi soir : repas de gala confectionné par le traiteur Jordan dans la salle polyvalente de Frangy au prix de 40 € animé par l'Orchestre PELUSO.

Chaque président d'association ayant participé à l'organisation de cet événement aura un nombre de carte de repas à vendre pour la soirée de gala. Il manque du personnel pour le service en salle.

- **Le Salon des produits régionaux** se déroulera le samedi toute la journée. 36 stands seront installés avec des besoins en matériels importants (21 frigos, 78 tables, 65 bancs, 6 fours). La commune de Jonzier prêtera des tables et bancs. L'animation sera assurée par des groupes folkloriques régionaux.

- **Le Défi Savignien** est une course pédestre qui consiste à relier, en relais, Savigny-le-Temple, berceau du Défi Savignien, au Savigny lieu du Congrès de l'Amicale. Les coureurs organiseront des animations pour les enfants sur le terrain multijeu, ils aimeraient également terminer leur course avec des enfants (départ de Chaumont) . Une demande en ce sens a été faite auprès de l'Association des parents d'Elèves.

- Monsieur Yann FOL tient à remercier Vanessa MORGAN et Déborah MUHLEMATTER pour leur investissement constant dans l'organisation de cette journée. Monsieur PILLARD souligne qu'il recherche encore de nombreux bénévoles.

Le Maire,
Béatrice FOL.